

## **FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE MARS 2019**

La rencontre du Conseil des commissaires a eu lieu les 12 et 13 mars derniers à Kangirsuk. Vous trouverez ci-dessous un survol des principaux points abordés au cours de ces deux journées.

### **Évaluation du programme de certification des enseignants offert en partenariat avec l'université McGill**

Pour faire suite au mandat reçu du Conseil des commissaires en octobre 2018, les Services éducatifs ont demandé au Centre de recherche sur les services éducatifs et communautaires (CRSEC) de l'université d'Ottawa d'évaluer le programme de certification des enseignants de la commission scolaire, offert en partenariat avec l'université McGill.

L'évaluation, réalisée au Nunavik, portait sur deux questions préparées par le Conseil des commissaires en octobre 2018 :

1. Comment le programme répond-il aux besoins des intervenants?
2. La structure et le calendrier du programme sont-ils appropriés? Sinon, existe-t-il des solutions de rechange?

Treize groupes de discussions ont été formés et des entrevues ont été menées avec des personnes clés dans le cadre de l'évaluation. En tout, 135 personnes de huit communautés du Nunavik ont pris part au processus. Seize directeurs d'école et directeurs adjoints ont aussi répondu à un sondage tandis que l'équipe d'évaluation a analysé la documentation du programme fournie par l'université McGill.

Les évaluateurs en sont venus à la conclusion que le programme de certification, tel qu'il est actuellement offert, ne répond pas aux besoins des enfants, des enseignants et des membres des communautés du Nunavik.

Les commissaires ont discuté des principales conclusions et des recommandations présentées par l'expert principal du CRSEC. Les éléments suivants ont plus particulièrement retenu leur attention :

- Langue d'enseignement du programme : les enseignants ont indiqué que les cours pourraient être offerts en anglais. Les commissaires ont précisé que tous les enseignants ne maîtrisent pas leur langue seconde, de sorte que cette possibilité devrait être soigneusement évaluée.
- Les enseignants ont demandé des cours continus en inuktitut afin de parfaire et d'améliorer leur compétence en langue maternelle. De plus, les cours devraient leur fournir des stratégies et des méthodes d'enseignement leur permettant de soutenir les enfants inuits pour qui l'inuktitut est parfois la langue seconde.

- Il faudrait envisager d'intégrer des périodes pratiques en classe après les cours magistraux pour permettre aux enseignants de mettre en pratique les nouvelles connaissances et méthodes acquises avant d'entreprendre le cours suivant. Les commissaires ont indiqué que le rôle des conseillers pédagogique en formation des maîtres est important à cet égard, puisque les enseignants pourraient bénéficier de leurs commentaires en mettant leur apprentissage en application.
- Le programme de formation des maîtres devrait toucher tous les enseignants inuits, de la maternelle au 5<sup>e</sup> secondaire. Le programme actuel est proposé uniquement aux enseignants de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année. Cela permettrait d'appuyer la commission scolaire dans ses efforts pour faire le pont avec les nouveaux programmes d'études mis en place de la 4<sup>e</sup> année au 5<sup>e</sup> secondaire en langue maternelle et en langue seconde.
- Il est nécessaire d'offrir un programme de formation et de certification des enseignants axé sur les Inuits, ce que n'assure actuellement pas la traduction en inuktitut du matériel pédagogique occidental.
- Les plans du programme et des cours devraient permettre aux enseignants de bien saisir la progression de l'apprentissage et la durée globale du programme auquel ils sont inscrits. Le programme de formation des maîtres n'est en fait pas bien connu au sein de la commission scolaire. Ce programme devrait en outre faire partie d'une stratégie globale de recrutement et de rétention d'enseignants inuits.
- Il est nécessaire de reconnaître à l'échelle de la province et du Canada la certification décernée aux enseignants dans le cadre du programme. Le rapport d'évaluation a établi que le certificat d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation aux personnes qui terminent le programme actuel n'était valide qu'au sein de Kativik Ilisarniliriniq.
- Dans le cadre des échanges sur la reconnaissance, à l'échelle du Québec et du Canada, du certificat d'enseignement décerné aux enseignants inuits, l'expert principal du CRSEC a aussi insisté sur l'importance de faire en sorte que le programme soit fermement enraciné dans une faculté d'éducation. Un programme dispensé par la faculté d'éducation d'une université offrirait en effet des garanties supérieures en matière de respect de normes à parité avec les normes provinciales et nationales en matière de certification des enseignants.
- S'il fallait élaborer un nouveau cadre pour le programme de formation des maîtres, la première étape recommandée consisterait

à demander aux Inuits de déterminer les valeurs de base d'un tel programme. Le Conseil des commissaires pourrait se servir de ces valeurs pour rappeler leur imputabilité aux développeurs du programme en ce qui concerne le respect de la vision des communautés du Nunavik.

- Si le programme actuel est abandonné, il faudra élaborer un plan d'action pour assurer une transition graduelle ainsi que la reconnaissance des crédits obtenus par les enseignants qui participent actuellement au programme de certification de McGill. Au cours de la discussion, il a été aussi établi que la grande majorité des 135 étudiants actuellement inscrits au programme de McGill y avait obtenu moins de 10 crédits. Sans égard aux décisions relatives à l'avenir du programme actuel de certification des enseignants, les enseignants inuits à qui il manque 9 crédits ou moins pour obtenir leur certificat suivent actuellement des cours afin d'obtenir leur diplôme au terme de l'année scolaire 2018-2019.

En tenant compte des recommandations et des conclusions de l'évaluation du programme de certification des enseignants offert en partenariat avec l'université McGill, on a demandé à la directrice générale de collaborer avec les Services éducatifs pour préparer un plan d'action pour l'avenir du programme. Ce plan sera présenté aux commissaires lors de leur rencontre de juin.

Le Conseil des commissaires a en outre adopté une résolution demandant que soit effectuée une évaluation externe du programme de formation des maîtres offert en partenariat avec l'UQAT.

### **Rapport d'évaluation portant sur les besoins de formation des enseignants en culture et survie dans la toundra**

En collaboration avec le service Culture et survie dans la toundra, le service de Formation des maîtres a procédé à une évaluation des besoins de formation; cette dernière visait à déterminer comment on pourrait améliorer le soutien offert aux enseignants en culture et survie dans la toundra.

L'évaluation a été menée lors d'un atelier d'une journée auquel ont participé 22 enseignants en culture et survie dans la toundra provenant de 12 des 14 communautés du Nunavik. Dix responsables administratifs ont en outre participé à certaines activités de l'atelier, notamment à un cercle d'échanges et de partage.

De manière générale, la discussion a mis en lumière le besoin pour ces enseignants d'avoir de plus fréquentes occasions de se rencontrer pour partager ressources, compétences et pratiques exemplaires.

Deux jeux de recommandations ont été présentés aux commissaires. Le premier (5 recommandations) vise à répondre aux besoins directs exprimés

par les enseignants en culture et survie dans la toundra. Le second (3 recommandations) concerne le soutien régional nécessaire pour renforcer le programme Culture et survie dans la toundra afin de l'intégrer aux efforts de base de KI pour « inuitiser » l'enseignement au Nunavik.

Les recommandations comprennent, entre autres choses : projet pilote portant sur le partage des compétences et des connaissances; processus uniforme de commande du matériel; espace d'apprentissage spécialisé dans les écoles; analyse des pratiques d'établissement des horaires pour assurer l'intégration de l'apprentissage culturel; détermination des domaines où la collaboration entre les services/horizontale pourrait assurer l'évolution du programme de culture et survie dans la toundra.

Les commissaires ont discuté des recommandations. Ils ont souligné qu'il doit y avoir une étroite collaboration avec le comité de la culture de chaque communauté pour que les activités culturelles s'appuient aussi sur les connaissances locales et sur l'expertise des chasseurs, tout en tirant pleinement profit de ce qui est déjà offert à l'échelle locale.

Le Conseil a demandé que les recommandations de ce rapport servent à la préparation d'un plan d'action qui sera présenté en juin.

### **Camps d'été de littératie au Nunavik**

Les camps de littératie favorisent les liens communautaires et encouragent une culture collective de la littératie et des apprentissages au bénéfice de toute la communauté.

Les camps sont offerts aux enfants âgés de 5 à 12 ans pendant le mois de juillet. Pendant le camp, les enfants mettent en pratique les compétences en lecture en inuktitut, anglais et français acquises pendant l'année scolaire. Cela permet d'éviter la perte des apprentissages pendant les vacances d'été.

Offerts pour la première fois à Kuujjuaraapik en 2013, les camps de littératie sont maintenant proposés dans 12 des 14 communautés du Nunavik.

L'année dernière, le Collège Frontière a recruté au Nunavik près de la moitié des 40 éducateurs en littératie. L'objectif à long terme du Collège Frontière est d'engager uniquement des éducateurs de la région pour ses camps. Cet été marque le sixième anniversaire de ce fructueux partenariat entre Kativik Ilisarniliriniq et le Collège Frontière.

Kativik Ilisarniliriniq appuie les camps de littératie au moyen de fonds (300 000 \$) provenant du programme Nouveau sentier pour l'éducation de l'AANC. Les autres partenaires financiers sont Air Inuit (100 000 \$) et le Fonds Ungluk de la Société Makivik (250 000 \$).

## **Progrès relatif à la conclusion d'une entente entre la commission scolaire et le Corps de police régional Kativik (CPRK)**

L'entente vise à favoriser l'établissement dans les écoles d'un cadre sécuritaire d'apprentissage par la collaboration entre les écoles et le CPRK en matière de prévention du crime et de protection des élèves lorsqu'une intervention ou une enquête du CPRK est nécessaire.

L'entente sera finalisée par le Comité exécutif et signé par la directrice générale.

## **Réparations d'urgence nécessaires à l'école Isummasaqvik (Quaqtaq)**

Le commissaire de Quaqtaq a signalé l'état désastreux de l'école Isummasaqvik. La chaudière doit être remplacée. Il s'en échappe de la fumée et des odeurs nocives.

Le service des Ressources matérielles a indiqué que des tests de qualité de l'air avaient été effectués dernièrement à l'école. La qualité de l'air est bonne et ne présente aucun risque pour la santé.

Le service des Ressources matérielles cherche actuellement à trouver une solution. Un rapport sera préparé une fois l'inspection et les réparations terminées.

Les commissaires ont demandé une évaluation immédiate des ressources financières disponibles pour déterminer les fonds pouvant être réaffectés au remplacement de la chaudière de l'école et à l'exécution des réparations urgentes, nécessaires.

S'il n'est pas possible de réaffecter des fonds ou si ces derniers sont insuffisants, le Conseil a demandé qu'une résolution soit préparée pour demander au ministère de l'Éducation de fournir du financement d'urgence.

## **Réaction au rapport du Protecteur du citoyen du Québec : quelle est notre position?**

Les échanges et les relations de travail sont de façon globale positives.

Le ministère de l'Éducation (MEES) a élaboré avec la commission scolaire un plan d'action pour 2019-2020, qu'il a soumis au Protecteur du citoyen du Québec en février 2019.

Le rapport du Protecteur du citoyen a contribué à créer une dynamique pour assurer le soutien du MEES dans le but relever certain des défis clés auquel le Nunavik doit faire face en matière d'éducation.

La directrice générale a d'ailleurs indiqué que dans le cadre des négociations budgétaires, la demande de la commission scolaire de créer des postes

d'enseignants suppléants permanents et d'intégrer ces postes dans les affectations de base des règles budgétaires de KI avait reçu un accueil favorable. Le MEES procède actuellement à l'analyse de ces demandes.

Les recommandations du Protecteur du citoyen du Québec seront pour leur part traitées par sept tables rondes mixtes, dont quatre ont déjà vu le jour en 2017 et 2018. Les trois autres seront mises sur pied au cours de l'hiver et du printemps 2019. Ces tables assureront le traitement coordonné des problèmes liés à la prestation des services éducatifs.

1. Table ronde provinciale sur le succès académique des élèves autochtones. Cette table ronde a été créée en 2017; la participation de KI assure qu'on tient compte des réalités du Nunavik en la matière.
2. Une table pédagogique KI-MEES a été créée en mars 2018.
3. Une table KI-MEES sur les infrastructures a été créée en mai 2018.
4. Une table KI-MEES sur les études postsecondaires a été créée en septembre 2018.
5. Une table du MEES sur l'autochtonisation des programmes d'enseignement (à venir au printemps 2019).
6. Une table KI-MEES sur le recrutement et la rétention du personnel (à venir à l'hiver 2019), avec un accent particulier sur le nombre d'enseignants inuits qualifiés.
7. Une table MSSS-NRBHSS-MEES-KI (à venir au printemps 2019) pour assurer l'amarrage des services de santé et d'éducation.
8. Une table du KI- MEES (à venir au printemps 2019) sur l'absentéisme chez les élèves du Nunavik.

Enfin, un certain nombre de mesures seront mises en place pour assurer la cueillette et l'analyse des données sur l'absentéisme chez les élèves et sur ses causes. L'objectif consiste à déterminer les mesures que pourrait prendre le MEES pour améliorer l'assiduité chez les élèves.

### **Le Conseil des commissaires a approuvé la Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion.**

La politique est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à la *Directive concernant la gestion en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle de 2016*.

Elle vise à protéger la réputation de la commission scolaire en s'assurant que cette dernière fait appel à des procédures équitables et transparentes en matière d'attribution des contrats.

En vertu de cette politique, la commission scolaire doit établir un plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion qui s'applique à tous les contrats publics qu'elle accorde.

Un rapport annuel d'analyse et de surveillance sera remis à la directrice générale; ce rapport servira au rajustement du cadre de gestion des risques de la commission scolaire, le cas échéant.

### **Tirer pleinement profit des compétences locales**

Les commissaires ont fait état d'expériences similaires quant aux compétences disponibles à l'échelle locale; il semble que les écoles et la commission scolaire n'arrivent pas toujours à puiser à même ces sources.

En réponse à ces préoccupations, on a demandé un rapprochement avec le service des Ressources humaines en matière de communication. Le recrutement doit évidemment être conforme à des procédures particulières, mais on indique que de meilleures communications avec les Ressources humaines pourraient permettre de déceler des candidats qualifiés à l'échelle locale.

Les commissaires ont aussi exprimé le souhait que des ressources supplémentaires soient affectées aux campagnes de recrutement ciblant le Nunavik et d'éventuels employés inuits, sans se limiter aux enseignants. Dans ce contexte, on indique qu'il serait aussi nécessaire de présenter la commission scolaire comme un employeur potentiel dans le cadre d'un effort global de marketing.

### **Partage de l'information et accès à la documentation**

Les commissaires ont demandé que des mesures soient prises pour s'assurer qu'ils aient accès à une plateforme en ligne où ils pourront récupérer la documentation, les ordres du jour des rencontres ainsi que les rapports qui seront présentés au Conseil.

Ils se disaient ainsi préoccupés de ne pas être en mesure d'examiner l'information contextuelle pertinente avant la rencontre. Un ordinateur a été remis à chaque commissaire l'année dernière. L'infrastructure nécessaire à leur utilisation n'a toutefois pas encore été mise en place. Le Conseil a demandé qu'on se penche sur cette question.